

Villeneuve d'Ascq, le 8 juin 2016

Objet. : Délégation de signature
Responsable Pass'Pro

ARRETE N° 2016-79

Le Président de l'Université Lille 1

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L712-2, et R 719-79 et suivants ;
Vu les statuts de l'Université Lille 1 ;

Arrête

Article 1 :

Délégation de signature est accordée, à compter du 8 juin 2016, à Madame Chantal DELHON, responsable Pass'Pro, à l'effet de signer, au nom du Président de l'université, les conventions de stage étudiants.

Article 2 :

Le présent arrêté fera l'objet d'un affichage sur le site internet de l'Université Lille 1 et dans les locaux de l'Université.

Spécimen de signature
valant visa de la présente délégation
Chantal DELHON



Jean-Christophe CAMART
Président de l'Université Lille 1

